

Revitalisation des parcs à karité grâce à la régénération naturelle gérée par les agriculteurs

Entre juillet et septembre 2025, l'Alliance Globale du Karité (AGK), avec le soutien de la Banque africaine de développement par l'intermédiaire du Fonds africain pour le changement climatique, a franchi une étape importante dans la mise en œuvre du projet régional « Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso ». Dans les deux pays, les coopératives de femmes ont été formées à la régénération naturelle gérée par les agriculteurs (FMNR), une approche simple mais efficace pour restaurer les parcs à karité dégradés.

La FMNR repose sur la capacité naturelle des arbres à repousser à partir de racines et de souches existantes. Plutôt que de planter de nouveaux arbres, les gardiennes des karités protègent et gèrent les jeunes rejets déjà présents dans leurs champs, en les taillant et en les accompagnant jusqu'à maturité.

Cette méthode, peu coûteuse et adaptée aux réalités climatiques, améliore la biodiversité, restaure la fertilité des sols et renforce la résilience des communautés agricoles.



Au Burkina Faso, huit coopératives de femmes productrices de karité ont participé à une formation très interactive combinant théorie et pratique sur le terrain. Les participantes ont appris à identifier les rejets viables, à effectuer une taille sélective et à mettre en place des pare-feu et des mesures de protection contre le bétail et la sécheresse. Même en l'absence de jeunes plants de karité, les femmes ont mis en pratique ces techniques sur d'autres espèces, ce qui a suscité des échanges sur la nécessité urgente de restaurer des parcs vieillissants et appauvris. Plus de 600 rejets ont

été directement gérées au cours des sessions, et les femmes se sont engagées à partager leurs connaissances au sein de leurs communautés.

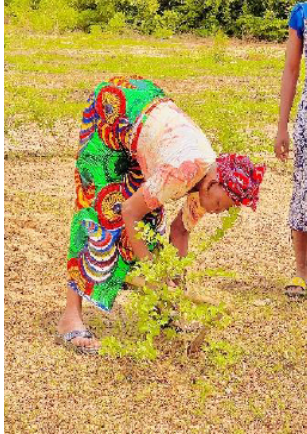
« Nous avons réalisé qu'avec nos propres mains et nos connaissances, nous pouvons redonner vie à nos parcs », a déclaré Traoré Gnima, de la coopérative Noussondia, au Burkina Faso.

Au Togo, sept coopératives ont bénéficié d'une formation similaire. En plus de la taille et de la gestion des rejets, les participantes ont exploré des pratiques complémentaires telles que le paillage, les fosses de rétention d'eau et les clôtures de protection utilisant des matériaux locaux. Les responsables des coopératives ont souligné le potentiel de la FMNR pour assurer un approvisionnement durable en amandes de karité tout en améliorant la sécurité alimentaire grâce à des sols plus fertiles et une couverture arborée diversifiée. « *La FMNR est plus qu'une technique ; c'est un moyen de protéger*



nos moyens de subsistance et l'avenir de nos enfants », a expliqué **Tchablé Kiyomé**, de la coopérative Lampouini (Togo).

La formation a également renforcé le leadership des femmes dans la gestion des ressources naturelles et consolidé les structures communautaires dédiées à la surveillance et à la protection des parcs.



L'enthousiasme exprimé par les participantes dans les deux pays illustre la valeur de la FMNR comme solution fondée sur la nature, enracinée dans les savoirs locaux.

« Cette formation nous a donné la confiance nécessaire pour enseigner aux autres dans nos villages. En restaurant les arbres, nous restaurons l'espoir », a déclaré Traoré Gnima, de la coopérative Noussondia.

L'intensification de ces pratiques favorise la renaissance des parcs à karité tout en renforçant la place des femmes en tant qu'actrices clés de l'adaptation au changement climatique et de la restauration des écosystèmes.

L'AGK demeure pleinement engagée à étendre la FMNR à toutes les communautés productrices de karité, afin de promouvoir des paysages productifs, résilients et durables pour les générations futures.